



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV178-1 - Fiscalité immobilière 2022 : Ce qu'il faut retenir

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires locatifs et de copropriété
Négociateurs – Property managers - Juristes
Toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en matière de fiscalité immobilière

Objectifs pédagogiques

Actualiser ses connaissances en matière de fiscalité immobilière – Sécuriser ses pratiques
Accompagner efficacement ses clients

Pré-requis

Être un professionnel de l'immobilier

Programme

1 - VENTE D'UN TERRAIN A BATIR EN TVA SUR MARGE : 2022 UNE ANNEE DECISIVE

Bref rappel des grands principes de la TVA « immobilière »

D'une réponse ministérielle du 1er février 2022 à une décision du CE du 5 mai 2022

A chaque hypothèse, une réponse

2 - TVA SUR LOCATION : L'APPLICATION EN 2022 DE LA REPONSE MINISTERIELLE DE NOVEMBRE 2021

Bref rappel du régime optionnel

D'une décision du Conseil d'État à une réponse ministérielle du 16 novembre 2021

Des avantages et des inconvénients

3 - LE DISPOSTIF PINEL : 2022 UNE ANNEE CHARNIERE

Bref rappel des règles essentielles

Du PINEL 2022 au PINEL + (2023 / 2024)

Le décret du 17 mars 2022, ligne par ligne (des critères de performance énergétique aux critères de



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

confort)

Des simulations et des comparatifs

4 - 2022 : QUAND LE « LOUER ABORDABLE » DEVIENT LE « LOC'AVANTAGES »

Rappel du mécanisme « Louer abordable »

Présentation du mécanisme « Loc'avantages »

D'une déduction à une réduction d'impôt sur le revenu

Les conditions d'application de la nouvelle réduction d'impôt

Des simulations

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE